

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/12055  
20 avril 1976  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 19 AVRIL 1976, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GUINEE-BISSAU AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte d'une communication de la République démocratique du Timor oriental. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Gil FERNANDES

Annexe

Lettre datée du 19 avril 1976, adressée au Secrétaire général  
par M. Francisco Xavier do Amaral

- I. La République démocratique du Timor oriental est une nation libre, indépendante et souveraine, dont l'indépendance a été proclamée unilatéralement par le Frente Revolucionaria de Timor Leste Independente (FRETILIN) le 28 novembre 1975 après trois mois environ de gouvernement de facto du FRETILIN en remplacement du Gouvernement colonial portugais qui a volontairement abandonné son ex-colonie à la fin du mois d'août dernier.
- II. Durant cette période, le gouvernement de facto, sous la direction éclairée du FRETILIN, a prouvé sans équivoque qu'il était capable de mettre en oeuvre la politique du peuple du Timor oriental et d'assurer l'administration du Territoire.
- III. La déclaration unilatérale d'indépendance répondait aux aspirations suprêmes du peuple du Timor oriental, telles qu'elles s'étaient manifestées durant le gouvernement de facto du FRETILIN; cette indépendance a également été reconnue par plusieurs pays.
- IV. La République d'Indonésie, en violation flagrante des droits d'une nation libre, souveraine et indépendante, a commencé à attaquer les frontières du Timor oriental en octobre 1975. Malgré les échecs qu'elle a subis le 7 décembre dernier, elle a envahi notre territoire, dans une tentative désespérée d'opprimer et d'exploiter notre peuple et de l'obliger, par la menace des armes, à se déclarer pour l'intégration forcée à l'Indonésie.
- V. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a, dans sa résolution du 22 décembre dernier, exigé, entre autres choses, le retrait sans délai des forces d'agression indonésiennes. Non seulement l'Indonésie ne s'est pas conformée aux résolutions, mais elle a intensifié son agression en envoyant de nouvelles unités militaires pour renforcer ses forces terrestres, navales et aériennes, en se livrant à des massacres et à des pillages et en assassinant la population sans défense du Timor oriental.
- VI. Malgré la supériorité militaire des envahisseurs indonésiens, il ne se trouve pas un seul militaire des groupes fantoches à lutter dans notre pays. Notre peuple ne s'est pas soumis à l'envahisseur et il ne s'y soumettra pas car notre décision est prise, et cette décision est de lutter pour notre liberté, notre indépendance et notre souveraineté totales et complètes.

- VII. Les forces du FRETILIN contrôlent plus de 80 p. 100 de notre territoire.
- VIII. S'il devait y avoir le moindre doute quant à l'autodétermination du peuple du Timor oriental, les quatre mois de résistance généralisée contre les envahisseurs indonésiens constituent une preuve indubitable de sa volonté d'être libre, indépendant et souverain sous la direction unique, légitime et glorieuse de son authentique avant-garde, le FRETILIN.
- IX. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir user de vos bons offices pour persuader le Gouvernement indonésien de retirer volontairement et immédiatement ses forces de la mère-patrie, conformément aux principes de non-ingérence d'un pays dans les affaires d'un autre, et pour défendre les droits d'une nation libre, indépendante et souveraine. Il ne faut sous aucun prétexte que l'Indonésie favorise, comme elle l'a fait, l'instabilité dans la région géo-politique dans laquelle nous vivons par ses provocations armées contre la nation petite mais consciente qu'est le Timor oriental.
- X. Le peuple du Timor oriental, guidé par son avant-garde révolutionnaire, le FRETILIN, est prêt à lutter jusqu'au retrait total et complet des envahisseurs indonésiens, quelles qu'en puissent être les conséquences.

Le Président du FRETILIN,

Président de la République démocratique  
du Timor oriental,

(Signé) Francisco Xavier DO AMARAL

-----

